**MARTINE AU PAYS DES ELUS LOCAUX**

Vous connaissez probablement tous, les célèbres albums de Martine ; Martine au cirque, Martine fête son anniversaire…Partageant le même prénom, j’ai voulu vous raconter ma petite histoire : Martine au pays des élus locaux ! N’y voyez pas un risque de dissociation mais par contre une réelle naïveté…

Martine rêvait de voir sa commune s’intéresser de près à l’accueil des jeunes enfants et de leurs familles car il n’y avait ni Crèche, ni Halte-Garderie, ni Centre de loisirs maternel. En 2001, on demanda à Martine de figurer sur une liste électorale. A sa grande surprise, elle fût élue au sein d’une équipe municipale puis dans un second temps dans une commission intercommunale en qualité de déléguée à l’Enfance et à la Jeunesse. Excitée par cette nouvelle responsabilité, Il lui semblait qu’il suffisait de vouloir pour faire et qu’elle allait enfin pouvoir contribuer à la réalisation de son rêve !

Mais, il a fallu d’abord écrire un projet en commission en trouvant un langage commun(comme passer du terme « gosse » à enfant, de garde à accueil, d’un accueil pour tous les enfants quel que soit la situation professionnelle et sociale des parents, de dépannage par le voisinage ou la famille à la professionnalisation de l’accueil de la Petite Enfance…) Il a fallu expliquer, démontrer par de multiples réunions l’intérêt de réaliser un lieu d’accueil collectif sur un territoire rural ou semi – rural où les élus étaient essentiellement masculins : 14 Maires de commune qui n’avaient connu que leurs parents ou leurs grands-parents pour les garder, pour les élever.

Les questionnements ont fusés : Vous ne trouvez pas que c’est de la responsabilité des parents que de garder leur enfant ?... Vous ne trouvez pas que les bébés de trois mois sont trop petits pour être gardé en crèche, ils ne risquent pas d’être malheureux ?... Et les nounous ne risquent-elles pas de perdre leur travail, elles sont très inquiètes ?.... Une ouverture à 7h30 du matin ? Mais vous n’y pensez pas c’est trop tôt ! Ne vaut-il mieux pas n’ouvrir que les après-midis ?.... Vous voulez accompagner les parents dans leur parentalité ? Mais késako ? ??……Et pour l’emplacement, on est en train de revoir le projet des logements foyer, il y a des petites maisons de 25m2, ça te suffira Martine pour y faire « ta crèche » ?....Les calculs ont été bon train sur les coûts de revient d’une crèche en comparaison aux coûts de l’entretien des routes ou de l’entretien des bâtiments communaux........

Il y a eu beaucoup de questionnements voire d’affirmations au travers du prisme des représentations et de la propre conception de l’accueil de la petite enfance de chaque élu. Mais nos filtres ne sont pas toujours en accord avec les besoins des familles, avec les réalités de vie, les impératifs professionnels et donc les besoins des enfants. Quand on vit sur un territoire qui se constitue au fil du temps de communes dortoirs à partir desquelles il faut faire 30, 50 ou 80 kms pour trouver du travail ou que les offres d’emploi locales ne sont que des emplois agricoles saisonniers épisodiques ou que les familles attirées par des terrains au prix accessibles viennent construire loin de leurs familles et que le seul mode d’accueil est un nombre limité d’Assistantes Maternelles et quand on est mère au foyer on a aucune solution pour pouvoir «souffler» et que le mercredi et les vacances il n’y a pas de solution d’accueil pour les petits enfants scolarisés de 3 à 6 ans, le problème de l’accueil des petits enfants se posaient.

Les équipes municipales et intercommunales étaient de plus en plus confrontées à la question de l’accueil de la petite enfance comme service public devant répondre aux besoins des habitants pour faciliter leur implantation.

Afin d’évaluer au mieux cette réalité, nous avons fait une enquête de besoins avec un diagnostic précis sur les besoins réels auprès des familles du territoire. Cette étude de besoins a été coordonnée avec une jeune chargée de mission de la Caisse d’Allocations familiales puis analysée par les élus avec également les représentants de la Protection Maternelle et Infantile, la MSA et des Assistantes Maternelles au sein d’un comité de pilotage.… IL a fallu au combien argumenter avec force et énergie que la petite Enfance est un véritable investissement pour la société de demain.

Il y eu beaucoup, beaucoup de réunions, de discussions, de divergences, de visualisation de documentaire sur le fonctionnement d’un accueil collectif, de visites dans des structures existantes pendant ….. pendant … 5 ans. A travers cette expérience, Martine a appris qu’il fallait donner du temps au temps !

Tout ce temps a été nécessaire pour fédérer et construire un projet concerté et cohérent avec le choix précis du lieu d’implantation sur un territoire intercommunale (en ménageant la susceptibilité de chaque maire qui aurait voulu la crèche sur sa commune mais en privilégiant des notions d’équilibre sur le territoire ) la précision des objectifs avec le choix du type de structure : un multi-accueil ou une crèche familiale (le choix s’est porté à la fois sur une crèche familiale avec 4 Assistantes Maternelles et un multi accueil en y incluant un RAM pour les Assistantes Maternelles pour créer un pôle de Professionnalisation de la Petite Enfance), le nombre de places à créer, les amplitudes d’ouverture, le choix de la Directrice (avec des critères officiels d’embauche et non pas en voulant y placer la connaissance du village) le nombre de personnes à embaucher (avec les qualifications requises), les coûts prévisionnels, le montage du dossier administratif avec l’étude des besoins, le lieu d’implantation, les lettres de demande d’autorisation de création et de fonctionnement adressées au président du Conseil Départemental, les objectifs et les modalités d’accueil et les moyens mis en œuvre en fonction du public accueilli et du contexte local.

Actuellement, en 2016, il y a un réel parcours qui permet aux enfants de 0 à l’âge adulte de faire l’expérience d’accueils sécurisants, stables, ouvrant sur la découverte et l’autonomie avec des notions de bras tendus mais aussi de mains lâchées, au sein d’une dynamique collective et partenariale avec un projet éducatif global de territoire en y incluant l’accompagnement à la parentalité.

Pendant 13 ans (2 mandats) passés au pays des élus locaux, Martine a eu la chance de changer de posture et de vivre cette grande aventure, de prendre conscience des enjeux ( non sans mal quelque fois) qui se jouent dans le montage de ces grands projets concernant l’accueil de la Petite Enfance sur les territoires et d’avoir été imprégnée par un questionnement, une réflexion permanente sur : Quelle organisation devons-nous mettre en place pour rendre un service le plus adapté possible aux familles tout en préservant la qualité d’accueil et la qualité éducative en tenant compte des aspects gestionnaires et économiques ?

Martine a éprouvé à travers toute cette expérience une citation de Jean Jaurès : l’Histoire enseigne aux hommes, la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l’invincible espoir !

Martine Touya, Psychologue clinicienne

Le 24/04/2016